



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation interministérielle
à la stratégie nationale pour l'autisme au sein
des troubles du neuro-développement

une stratégie . cinq engagements . 101 mesures
engagement 2 : intervenir précocement auprès des enfants

handicap.gouv.fr

#ChangeonsLaDonne

[Édition – Délégation interministérielle à la stratégie nationale pour l'autisme au sein
des troubles du neuro-développement – juin 2020]
Maquette : Dicom/Parimage • © Unsplash • Juin 2020

REPÉRER ET GUIDER

A DESTINATION DES PARENTS ET DES PROCHES

**Votre enfant présente un écart
inhabituel de développement.**

**Quel accompagnement
mettre en place ?**

PLUS ON AGIT TÔT, PLUS LES ENFANTS SONT GAGNANTS.

Vous venez de partager avec votre médecin des observations sur le développement de votre enfant. Au terme de cet échange et des questions qui l'ont guidé, votre médecin a conclu que votre enfant présente un écart inhabituel de développement. Écart sans conséquence ? Décalage avec des répercussions ? Signes d'un trouble du neuro-développement ? Il est encore trop tôt pour avoir des certitudes.

Il n'est en revanche jamais trop tard pour agir et trouver des réponses. Le cerveau des enfants est « plastique » c'est-à-dire qu'il peut évoluer, s'adapter. Il peut ainsi créer de nouvelles connexions, compenser un problème ou encore contourner des difficultés à condition d'être stimulé par des professionnels au fait des bonnes pratiques.

C'est ce que nous appelons les interventions précoces. Elles doivent permettre de rectifier positivement la trajectoire de développement.

QUELLES SONT LES PROCHAINES ÉTAPES ?

Votre médecin va vous adresser à une « plateforme de coordination et d'orientation ». Un professionnel de santé y joue le rôle de chef d'orchestre pour organiser l'accompagnement de votre enfant et le vôtre en tant parent.

1

.....>

Avec vous et votre médecin, il définit les interventions nécessaires et vous met en relation avec chaque praticien : orthophoniste, psychologue, ergothérapeute, kinésithérapeute, psychomotricien, médecin spécialiste...

2

.....>

Le médecin de la plateforme ou un médecin d'une structure experte vous recevra à mi-parcours pour faire le point et proposer une évolution de l'accompagnement.

3

.....>

Votre enfant va bénéficier de séances chez ces professionnels mais aussi de tests et de bilans qui permettront dès que possible de poser un diagnostic. Cela peut durer jusqu'à un an et demi si nécessaire. À l'issue, il sera possible de définir les meilleures orientations pour votre enfant.



QUI DEVRA PAYER LES SÉANCES ET LES BILANS ?

La consultation dédiée avec votre médecin est intégralement prise en charge par l'assurance maladie. Les séances, consultations, évaluations effectuées dans le cadre de la plateforme sont également toutes prises en charge. Avec ce nouveau dispositif, vous n'avez rien à régler, vous n'avez pas d'argent à avancer.



EN SAVOIR PLUS

Votre médecin et les équipes de la plateforme sont là pour répondre à toutes vos questions. Vous pouvez également consulter le document sur les troubles du neuro-développement édité par la Haute Autorité de santé ([has-santé.fr](https://has.santé.fr)) et le site d'information du service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent de l'hôpital Robert Debré (pedopsydebre.org).